

01

Séance du Conseil d'établissement de l'école de Saint-Romain, tenue le 4<sup>e</sup> jour du mois d'octobre à 18 h 15, au local de musique de l'école.

Présences :

Nathalie Ruest, directrice  
Alex Proteau, parent  
Isabelle Quirion, parent  
Yannick St-Onge, parent  
Guillaume Royer, parent  
Jessica Lessard, parent-substitut  
Andréa Labrecque, enseignante  
Geneviève Maheux, enseignante  
Alexandre Mongeon, enseignant  
Martine Parent, service de garde  
Louiselle Campeau, membre de la communauté  
Marthe Mercier, membre de la communauté

Absences : Aucune

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2022;
3. Suivi au procès-verbal;
4. Période de questions du public;
5. Élection aux différents postes :
  - 5.1 Présidence; vice-présidence et secrétaire;
  - 5.2 Nomination des membres de la communauté
6. Plan de travail pour l'année scolaire 2022-2023;
7. Adoption des règles de régie interne et déclaration des conflits d'intérêts;
8. Informations et consultation :
  - 8.1 Plan triennal
  - 8.2 Liste des actes d'établissements (consultation)
  - 8.3 Règles relatives aux critères d'inscriptions (information)
  - 8.4 Service éducatifs offerts dans les écoles (information)
9. Rapport budgétaire du C.E. (budget d'opérations 2022-2023 et campagne de financement);
10. Allocation de fonctionnement (frais déplacement et gardiennage);
11. Calendrier des activités éducatives (article 67);
12. Campagnes de financement 2022-2023;
13. Projet éducatif;
14. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
15. Éducation à la sexualité;
16. Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP);
17. Service de garde;
18. Informations et correspondance :
  - a. Président(e);
  - b. Enseignant(e)s;
  - c. Direction;
19. Autres objets d'étude : \_\_\_\_\_
20. 2<sup>e</sup> Période de questions du public;
21. Date et heure de la prochaine séance;
22. Levée de la séance.

CE2022-2023-001

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de Mme Geneviève Maheux, appuyée de M. Guillaume Royer, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CE2022-2023-002

**2. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2022**

Sur la proposition de M. Yannick St-Onge, appuyé de Mme Andréa Labrecque, il est résolu de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2022 tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. Suivi au procès-verbal du 15 juin 2022**

Point 17 : Modules de jeux

Les membres suggèrent la création d'un comité qui s'occupera des travaux. À revoir en mars

**4. Période de questions du public**

Aucun public

**5. Élection aux différents postes :**

CE2022-2023-003

**5.1 Présidence**

Sur la proposition de M. Yannick St-Onge, appuyé par Mme Alex Proteau, il est résolu :

Que Mme Isabelle Quirion agisse à titre de présidente pour le conseil d'établissement de l'école de Saint-Romain pour l'année 2022-2023.

Elle accepte.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CE2022-2023-004

**Vice-présidence :**

Sur la proposition de M. Yannick St-Onge, appuyé par Mme Jessica Lessard, il est résolu :

Que M. Guillaume Royer agisse à titre de vice-président pour le conseil d'établissement de l'école de Saint-Romain pour l'année 2022-2023.

Il accepte.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CE2022-2023-005

**Secrétaire :**

Sur la proposition de Mme Isabelle Quirion, appuyée par Mme Jessica Lessard, il est résolu :

Que M. Yannick St-Onge agisse à titre de secrétaire lors des séances pour l'année 2022-2023.

Il accepte.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CE2022-2023-006

**5.2 Nomination des membres de la communauté**

Sur la proposition de M. Guillaume Royer, appuyé par Mme Alex Proteau, il est résolu :

Que mesdames Louiselle Campeau et Marthe Mercier agissent à titre de membres de la communauté pour le conseil d'établissement de l'école de Saint-Romain pour l'année 2022-2023.

Elles acceptent.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CE2022-2023-007

**6. Plan de travail pour l'année scolaire 2022-2023**

La direction présente le plan de travail avec les propositions de date pour 2022-2023. L'heure des rencontres reste à 18 h 15 pour le moment. Mme Nathalie mentionne la possibilité de faire des rencontres Teams selon la température hivernale.

Sur la proposition de Mme Geneviève Maheux appuyée par M. Alexandre Mongeon, il est proposé d'adopter le Plan de travail tel que présenté.

ANNEXE CET-2223-1

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. Adoption des règles de régie interne et déclaration des conflits d'intérêts**

Tous les membres doivent signer le document.

**8. Informations et consultation**

CE2022-2023-008

**8.1 Plan triennal**

Mme Nathalie Ruest présente le plan triennal. Rien n'a changé pour les locaux.

CE2022-2023-009

**8.2 Liste des actes d'établissement (consultation)**

Mme Nathalie Ruest présente la Liste des actes d'établissement.

Sur la proposition de M. Guillaume Royer et appuyé par M. Alexandre Mongeon, il est convenu d'adopter l'acte d'établissement tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CE2022-2023-010

### **8.3 Règles relatives aux critères d'inscription (information)**

Mme Nathalie Ruest présente les Règles relatives aux critères d'inscription.

### **8.4 Services éducatifs offerts dans les écoles (information)**

Mme Ruest présente les services éducatifs offerts dans l'école.

## **9. Rapport budgétaire du CE (Budget d'opérations 2022-2023 et campagne de financement)**

Le solde du budget de l'année dernière n'est pas encore transféré dans le système donc les chiffres sont approximatifs.

Afin de remercier le groupe CSR pour le don de 375 \$ pour le spectacle Animagerie, Mme Isabelle Quirion enverra un mot de remerciement à M. Jean-Luc Fortin.

Pour le budget émulation, les membres décident d'octroyer 5 \$ par élève, 30 \$ par titulaire, personnel de soutien, orthopédagogue et 50 \$ par spécialiste.

Les membres décident d'octroyer 600 \$ pour les activités à raison de 150 \$ par fête: Halloween, Noël, Pâques, St-Valentin.

Sur la proposition de Mme Andrée Labrecque et appuyée par M. Guillaume Royer il est proposé :

Que le rapport budgétaire soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CE2022-2023-011

## **10. Allocation de fonctionnement (frais de déplacement et gardiennage)**

Sur la proposition de Mme Alex Proteau, appuyée par M. Guillaume Royer, il est proposé qu'il n'y ait pas de frais de déplacement ou de gardiennage. Un souper sera payé lors de la dernière rencontre.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CE2022-2023-012

## **11. Calendrier des activités éducatives (article 67)**

La direction présente la Programmation des activités éducatives 2022-2023.

Cette année, il y aura un concert de musique à Noël et à la fin de l'année scolaire.

Sur la proposition de Mme Andrée Labrecque, appuyée par Mme Geneviève Maheux, il est proposé d'adopter le calendrier des activités éducatives tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **12. Campagne de financement 2022-2023**

Les membres vont valider avec M. Benjamin Gagnon s'il y a possibilité de faire la campagne de financement avec les produits d'érable.

**13. Projet éducatif**

Valider avec le personnel les cibles à atteindre. Il y aura une première rencontre le 1<sup>er</sup> novembre afin d'avoir un portrait et d'évaluer les points ciblés. En janvier il y aura une révision du projet éducatif.

Sur la proposition de M. Alexandre Mongeon appuyé par M. Guillaume Royer, il est résolu d'approuver la convention de gestion et de réussite éducative tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**14. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence**

Même document que l'année précédente. Le sondage aura lieu entre les mois d'octobre et novembre pour avoir un portrait pour l'année 2022-2023.

**15. Éducation à la sexualité**

Mme Ann-Sarah Lacroix fera l'éducation à la sexualité pour tous les niveaux. Une lettre d'information sera envoyée aux parents lors de sujets sensibles.

**16. Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)**

Mme Ann-Sarah Lacroix s'occupera de l'enseignement de COSP pour les 5-6<sup>e</sup> années.

**17. Service de garde**

Mme Martine nous informe qu'elle a 19 enfants inscrits au service de garde. Le coût par enfant passe de 8,55 \$ à 8,95 \$. Lors des pédagogiques, le coût sera 12 \$ plus le coût réel de l'activité. Si le coût de l'activité dépasse 5,00 \$ par enfant, il devra y avoir une acceptation par les membres du CE.

Proposé par Mme Geneviève Maheux et appuyée par M. Alexandre Mongeon.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**18. Informations et correspondance**

a) Présidente :

Rien

b) Enseignantes :

Le spectacle de début d'année s'est bien passé, l'animateur aime bien l'école par sa participation active de tous les niveaux.

Les enfants ont bien aimé le spectacle avec Arianne Deslions à la Polyvalente Montignac. (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> années) Il y aura probablement d'autres spectacles pour les plus grands.

Les élèves auront une sortie au Salon du livre en octobre dont 2 activités par classe.

Les groupes vont bien, un peu d'adaptation pour les 5<sup>e</sup> années.

Les élèves sont motivés en musique. Il y a de l'entraide entre les élèves.

c) Direction :

Rien

**19. Autres objets d'étude :**

Aucun

**20. 2<sup>e</sup> période de questions du public**

Aucun public

**21. Date et heure de la prochaine séance**

La prochaine réunion se tiendra le 22 novembre 2022 à 18 h 15.

CE2022-2023-014

**22. Levée de la séance**

Sur la proposition de M. Yannick St-Onge, appuyé de Mme Geneviève Maheux, il est résolu de procéder à la levée de la réunion à 20 h 00.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Mme Isabelle Quirion, présidente

\_\_\_\_\_  
Mme Nathalie Ruest, directrice